



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RÉSEAU GÉRONTOLOGIQUE GÉRARD CUNY

SÉANCE DU MARDI 28 AVRIL 2015

Liste des participants :

Membres présents :

Collège 1 : établissements de santé

- Madame le Docteur Catherine BOUILLOT, Médecin, C.P.N.
- Madame Olivia DESCHAMPS, Directrice Adjointe, C.H.R.U. de Nancy
- Madame le Docteur Marie-Yvonne GEORGE, Médecin Gériatre, Maison Hospitalière Saint Charles
- Madame le Docteur Marie-Agnès MANCIAUX, responsable médical du pôle gériatrique, C.H.R.U. de Nancy, long séjour Saint-Stanislas
- Monsieur Renaud MICHEL, Directeur Général, O.H.S.
- Madame Sylvie VENNÉ, Assistante sociale, Polyclinique Louis Pasteur à Essey-lès-Nancy

Collège 2 : libéraux

- Monsieur Marc AYMÉ, Chirurgien-dentiste
- Madame Corinne FRICHE, Kinésithérapeute
- Madame Anne VOIRIN, Pharmacienne, *suppléante de Madame Françoise GÉRARD*

Collège 3 : structures d'aide et de soins à domicile

- Monsieur Eric LESAULNIER, structure d'aide à domicile
- Madame Laëtitia PILLOY, Directrice, structure d'aide à domicile « ADAPA »

Collège 4 : établissements d'hébergement

- Madame Corinne BERTRAND, Directrice, E.H.P.A.D. Hôtel Club à Saint-Max

Collège 5 : usagers

- Madame Marie-Thérèse ANDREUX, CODERPA
- Madame Claude GEIGER, Association « Les Amis de la Maison Hospitalière Saint Charles »
- Madame Dominique MIEL, Présidente, Association « Les Petits Frères des Pauvres »

Collège 6 : collectivités territoriales

- Madame Valérie JURIN, Conseillère Communautaire, C.U.G.N.

Personnalités invitées présentes :

- Monsieur Olivier DEWIDHEM, Commissaire aux comptes - Batt et Associés
- Monsieur Marc AYMÉ, Président, Union Régionale des Chirurgiens-Dentistes de Lorraine

- **Monsieur Boris BERNARD**, Responsable du service territorial PA / PH, Conseil Départemental de Meurthe et Moselle
- **Madame Valérie DURANG**, Chargée de projet, Animation Territoriale, Délégation territoriale de Meurthe et Moselle, Agence Régionale de Santé de Lorraine
- **Madame Corinne FRICHE**, Secrétaire Générale, Conseil Départemental 54 de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes et présidente de l'Union Régionale des Masseurs-kinésithérapeutes de Lorraine
- **Madame Wenxiu LI**, Chargée de projet, Délégation territoriale de Meurthe et Moselle, Agence Régionale de Santé de Lorraine

Assistaient à la réunion :

Pour l'équipe opérationnelle du réseau :

- **Madame le Docteur Eliane ABRAHAM**, Médecin coordonnateur
- **Madame Julie LAURENT**, Chargée de projets

Membres excusés :

Collège 1 : établissements de santé

- **Monsieur Gille BAROU**, Directeur, C.P.N.
- **Madame le Docteur Catherine BERTOSSI**, Médecin, O.H.S.
- **Monsieur Olivier CHOLAY**, Directeur Général Adjoint, O.H.S.
- **Madame Catherine DURPOIX**, Cadre de santé, C.H.R.U. de Nancy
- **Monsieur Frédéric GROSSE**, Directeur, Maison Hospitalière Saint Charles
- **Monsieur Laurent HÉNART**, Président du Conseil de Surveillance du C.H.R.U. de Nancy
- **Monsieur le Professeur Francis PENIN**, Administrateur, Maison Hospitalière Saint Charles
- **Madame le Docteur Christine TETERCHEN**, Médecin, O.H.S.

Collège 2 : libéraux

- **Madame Françoise GÉRARD**, Pharmacienne
- **Madame Claudine GILLANT**, Infirmière libérale
- **Madame le Docteur Irène RAHARIVOLOLONA**, Médecin Généraliste
- **Madame le Docteur Sylvie ROSSIGNON**, Médecin généraliste
- **Monsieur le Docteur Jean-Paul SCHLITTER**, Médecin généraliste

Collège 3 : structures d'aide et de soins à domicile

- **Monsieur Joël BARETTE**, Directeur, structure d'aide à domicile « Ville et Services »
- **Monsieur Christian CRAPOIX**, Président, structure d'aide à domicile « Ville et Services »

Collège 4 : établissements d'hébergement

- **Monsieur Michaël BARTHELEMY**, Directeur, E.H.P.A.D. Le Haut du Bois à Jarville
- **Madame Aïcha DELLAOUI**, Directrice adjointe, E.H.P.A.D. Korian le Gentilé à Laxou
- **Madame Emmanuelle DIETSCH**, Directrice, E.H.P.A.D. Simon Bénichou à Nancy
- **Monsieur Christian LEROY**, Directeur, E.H.P.A.D. Résidence l'Oseraie à Laxou
- **Madame Marie-Laure POIRIER**, Adjointe de direction, E.H.P.A.D. Saint-Rémy à Nancy
- **Madame Marianne RAC**, Directrice, E.H.P.A.D. Le Bas Château à Essey-lès-Nancy

Collège 5 : usagers

- **Monsieur Pierre LAHALLE-GRAVIER**, Président, Le CISS Lorraine
- **Madame Mauricette RÖHR**, Secrétaire, Association « Les Amis de la Maison Hospitalière Saint Charles »

Personnalités invitées excusées :

- **Monsieur Olivier DEWIDHEM**, Commissaire aux comptes, Batt & Associés – REVILEC
- **Madame Karine DIDIER**, Chargée de projet, Agence Régionale de Santé de Lorraine
- **Madame Monique DURAND**, Présidente, Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens
- **Madame Claudine GILLANT**, Présidente, Union Régionale des Infirmiers de Lorraine

- **Madame Patricia GUIRLINGER**, Conseillère ordinaire, Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens
- **Monsieur Simon KIEFFER**, Directeur de l'Accès à la Santé et des Soins de Proximité, Agence Régionale de Santé de Lorraine
- **Madame Gwenola REY**, Chargée de projet, Délégation territoriale de Meurthe et Moselle, Agence Régionale de Santé de Lorraine
- **Monsieur Philippe ROMAC**, Délégué territorial de Meurthe et Moselle – Agence Régionale de Santé de Lorraine
- **Monsieur le Docteur Jean-Paul SCHLITTER**, Conseiller ordinal, Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins 54
- **Monsieur Cyril THOMAS**, Responsable adjoint du service territorial PA / PH, Conseil Départemental de Meurthe et Moselle
- **Monsieur le Docteur Guy VANCON**, Président, O.N.P.A.

XX

1) Accueil

Ouverture de la réunion du Conseil d'administration par Madame Marie-Yvonne GEORGE, Présidente du Réseau Gérard Cuny.

Madame la Présidente ouvre la séance, salue les personnes présentes, excuse les personnes absentes.

Elle remercie Madame RAC pour la mise à disposition de la salle du Bas Château.

Le quorum est atteint. Le secrétariat de séance est confié à Mlle Julie LAURENT.

2) Ratification des nouveaux membres

Pas de ratification officielle durant ce CA car en attente de savoir qui seront les représentants du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle (élections récentes).

3) Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 23 février 2015

Le compte-rendu a été adressé à chacun des membres par courrier électronique. Mme GEORGE le soumet à l'approbation des membres. Celui-ci est adopté à l'unanimité et sera enregistré au registre des procès-verbaux.

4) Rapport d'activité 2014

Pour rappel, le rapport d'activité 2014 détaillé est consultable sur l'espace membres du site Internet du réseau Gérard Cuny (www.reseaugcuny.fr).

Indicateurs d'activité

Le Dr Eliane ABRAHAM présente un résumé de l'activité 2014 qui reste globalement stable comparée aux années précédentes. Concernant le repérage des personnes âgées fragiles ce sont les médecins libéraux qui contactent majoritairement (ou font appeler) le réseau.

Il est également intéressant d'observer que de plus en plus de médecins généralistes souhaitent partager les informations avec le réseau via la messagerie sécurisée (à 60%), le fax étant de moins en moins utilisé.

Activité de pilotage

Un focus est fait sur la CTA. Le Dr ABRAHAM aborde les différents outils qui ont été impulsés par le réseau et validés en commission de pilotage avec l'ARS Lorraine (modèles de courrier, logigrammes des process, check-list d'objectifs et actions du PPS, mise en place de réunions de supervision...).

Parmi ces outils, une fiche de synthèse pour hébergement temporaire a récemment été mise en place. Elle permet de recenser les informations utiles depuis le domicile pour une transmission optimale à l'EHPAD lorsqu'un hébergement temporaire pour permettre l'accès aux soins à l'aidant, est intégré dans un Plan Personnalisé de Santé et financé par PAERPA ; la Fiche de Sortie d'Hospitalisation restant utilisée lors des sorties court séjour vers l'hébergement temporaire en EHPAD ou lors de retours à domicile.

Concernant le système d'informations, LIGO est installé et fonctionnel à la CTA depuis le 10 mars 2015. Il sera déployé pour le Réseau Gérard Cuny d'ici fin mai, puis peu à peu dans les autres réseaux lorrains et pour les autres professionnels (libéraux, personnel hospitalier...). Les droits d'accès, appelés habilitations, sont gérés par le GCS-telesante, et adaptés à chaque profession, et il existe plusieurs options : lecture seule de toute ou partie du dossier, ou possibilité d'incrémenter de nouvelles données, , ou encore accès uniquement à certains documents...

Sur les 7 missions-théoriques de la CTA, une seule n'a pas encore débutée : l'adressage vers des séances d'ETP . Celle-ci se mettra en place au cours de l'année 2015 sous pilotage de l'ARS.

Pour les 6 autres, il s'agit des missions qui sont actuellement bien engagées mais pas encore totalement abouties.

Pour les autres activités de pilotage de proximité, sont abordées, la poursuite sur 2014 de :

- la supervision de la plateforme des 7 SSIAD du Grand Nancy
- des commissions éthiques (5 sur l'année)
- des enseignements et direction de thèses
- des participations actives à des rencontres, colloques et séminaires
- des réunions partenariales (CCAS Nancy, CPN, Maison Hospitalière St Charles, Conseil Départemental 54, Foyers de personnes âgées, CHU, CTA/CLIC...)

4 réunions rassemblant les réseaux gérontologiques lorrains (dans le cadre du Collège des Professionnels de la Gériatrie en Lorraine) ont eu lieu en 2014.

Au niveau national, deux rencontres des réseaux de santé Personnes Agées (en lien avec la Société Française de Gériatrie et de Gérontologie) se sont déroulées.

Ces rencontres permettent un enrichissement pour chacun (par l'apport d'expériences sur les différents territoires, réflexions communes...).

Un point est fait sur les consultations de la Fiche Urgence Lorraine qui, pour rappel, ne remplace pas les échanges directs entre les services mais permet d'avoir une continuité des informations en dehors des horaires d'ouverture des bureaux.

Concernant l'expérimentation de l'article 70 de la LFSS de 2012, sur l'année 2014, 1.9% des patients sortis du dispositif après les 30 jours de suivi ont été ré-hospitalisés pour le même motif (2 patients/103).

Ce résultat est encourageant et met en avant le bénéfice qualitatif apporté par l'expérimentation. Sur le territoire du Grand Nancy, l'expérimentation « article 70 » intègre le projet PAERPA.

Perspectives 2015

En interne

- Formation des équipes / connaissance de l'offre et pertinence des orientations : adapter les moyens aux besoins
- Migration de Logiréso vers LIGO, spécifications, évolutions
- Etudes de profils de parcours patients (aide de l'ARS, ANAP, IRDES, DSS ...)

En partenariat

- Développer le travail pluri professionnel de proximité
- Inclure l'ETP comme mission de la CTA
- Liens avec le R2TGN
- Continuer de répondre aux sollicitations de l'ARS
- Avec la HAS : optimisation de la rédaction des PPS

Au niveau régional

- Hébergement du secrétariat du réseau régional de gérontologie
- Contribution à la mise en œuvre de ce réseau, dans le cadre du groupe de pilotage dans le CPGL
- Accompagnement à la diffusion de LIGO dans le cadre du groupe Réseaux du CPGL

Le Dr ABRAHAM tient à remercier toute l'équipe du réseau Gérard Cuny pour son engagement.

Madame la Présidente remercie le Docteur Abraham et son équipe pour le travail accompli et en cours .

Elle donne la parole à Mme FRICHE pour quelques précisions sur la mise en place du R2TGN (Réseau Territorial du Très Grand Nancy) après son premier CA qui a eu lieu la veille.

Il est rappelé que les membres fondateurs de l'Association sont la Maison du Diabète et de la Nutrition de Nancy, NEPHROLOR, Trait d'Union, LORADDICT, l'URPS médecins et le CISS. L'assemblée générale constitutive a eu lieu le 16 mars 2015. Lors du premier CA, il n'y a pas eu de décision stratégique, la structure se met en place et est actuellement en recherche de locaux pour s'installer.

Le lien avec le réseau Gérard Cuny autour de la polyopathie de la personne âgée se fera ultérieurement sous forme de convention.

Madame la Présidente demande s'il y a des questions ou des commentaires sur le rapport d'activité.

Mme ANDREUX regrette de ne pas avoir eu le rapport d'activité 2014 en version papier et que le tableau d'activité concis demandé par l'ARS à tous les réseaux n'ait pas été présenté devant le CA.

Elle fait remarquer le GIR élevé des personnes âgées à leur inclusion dans le réseau. .

Concernant LIGO, elle souligne qu'il est dommage que l'écriture du scénario du système ait été effectuée sur un territoire urbain donc difficilement transposable en zone rurale.

Enfin, elle regrette que le thème de l'alcoolisme chez la personne âgée soit un projet financé par l'ARS Lorraine, au détriment d'autres sujets plus importants.

Le Dr ABRAHAM est chargée par la Présidente de répondre. Elle explique :

- la direction donnée depuis la création du RGC, de travailler autour du repérage des personnes âgées fragiles sur le territoire en amont de la perte sévère d'autonomie, d'où le GIR moyen à l'entrée dans le RGC qui reste supérieur à 4.

- que tous les réseaux lorrains utilisent actuellement le même logiciel "Logirésol". Ainsi, il est important de poursuivre cette dynamique avec le déploiement de LIGO. Celui-ci sera adapté aux besoins et thématiques de chaque réseau. Mme LAURENT du réseau Gérard Cuny centralisera les remontées et adaptations demandées par les réseaux, puis les transmettra au GCS-telesante, qui jugera de l'opportunité de modifier le logiciel ou pas. Par ailleurs, dans le comité de pilotage restreint d'élaboration des spécifications de LIGO sont inclus le RGC et le Reseaulu (réseau de santé personnes âgées du Lunévillois, secteur rural). Plusieurs présentations du logiciel ont déjà eu lieu lors des réunions rassemblant les réseaux lorrains dans le cadre du CPGL. Enfin, le Dr ABRAHAM souligne que l'ARS et le GCS Télésanté Lorraine sont très attentifs aux différentes problématiques sur les territoires. L'ARS s'assure également de l'interface entre tous les professionnels et les logiciels utilisés (hôpital, EHPAD, SSR...), c'est une véritable chance.

Mme JURIN est très attentive au développement de cet outil, notamment en lien avec le développement du R2TGN et une articulation entre tous les réseaux sera nécessaire ; l'outil informatique y contribuera fortement.

Mme MANCIAUX se réjouit de ce que le déploiement de LIGO et de ses outils dépasse les réseaux, la preuve est que la FSH s'installe progressivement dans le CHRU. Cependant, il faut du temps pour que chacun s'approprie les outils, apprenne à les utiliser.

Ainsi, c'est un travail et un engagement au quotidien, les problématiques auxquelles chacun est confronté se règlent peu à peu. Il faut donc de la patience car la mise en pratique prendra plusieurs années.

Mme FRICHE : l'usage sur le terrain permettra de nouveaux retours et une adaptation progressive des outils.

M. AYMÉ : est-ce que LIGO permettra de rentrer et transmettre les fiches liées à l'état dentaire de la personne aux EHPAD ?

Mme LI : LIGO ne fait pas tout mais permet une interface commune à différents logiciels (SSIAD, EHPAD, SSR...) ; les besoins spécifiques et techniques liés à chaque professionnel seront abordés au fil de l'eau.

M. MICHEL : rappelle que chaque professionnel continuera à utiliser son propre logiciel, LIGO sera effectivement une interface commune.

Dr ABRAHAM : à terme, les médecins traitants pourront effectuer des demandes d'entrées en EHPAD via Imad.

Dr GEORGE : pour toutes les questions techniques concernant LIGO, se rapprocher de M. FUCHS, responsable Systèmes d'information à l'ARS Lorraine.

Après ces échanges, le rapport d'activité est soumis aux votes.
Il est validé à l'unanimité.

5) Arrêté des comptes 2014

Le Trésorier, M. Eric LESAULNIER présente le bilan financier 2014.

1- Exploitation

1a- Les produits

Ont été enregistrés des produits à hauteur de 601 015 € en 2014 contre 555 113 € pour l'exercice précédent,

Dans cette somme, le montant et la destination des subventions d'exploitation est la suivante :

- FIR 368 845,00 €,
- SSIAD 80 000,00 €,
- Article 70 74 264.45 €,
- PAERPA 40 032.00 €,
- Divers 3 030.00 €.

Pour un total de 566 171,45 € représentant quelques 94.20% du total de nos produits.

1-b Les Charges

Les charges, quant à elles, s'élèvent à 552 982 € contre 483 586 € en 2013.

Dans ce montant, les frais de personnel s'élèvent à 414 461.62 € soit 74.95% des charges d'exploitation contre 77.44% en 2013.

1-c Le résultat

Le résultat de l'exercice se monte 24 456 € contre 31 346 € pour 2013.

2- bilan

Au niveau bilanciel, les fonds associatifs progressent de 324 489€ à 382 881€. Confirmant l'assise financière de notre structure.

Les fonds dédiés de fonctionnement sont une part non consommée de subvention n'étant pas acquise puisque susceptible d'être rappelée par les financeurs à tout moment.

Ils se montent à 100 071€ pour 2014 pour 66 617 € pour l'exercice précédent.

Une analyse est en cours avec nos partenaires pour voir ce montant évoluer à la baisse.

3- Trésorerie

La trésorerie est saine, aucun recours au concours bancaire n'a été nécessaire au cours de l'exercice écoulé.

Les engagements financiers du réseau sont tenus, aucun litige n'est constaté ni sur le plan financier, ni sur le plan social.

4- Fonctionnement

La mécanique budgétaire se complexifie car le développement des activités entraîne une multiplication des sous-budgets à gérer et une affectation des charges plus compliquée.

Le système budgétaire mis en place réagit bien. Monsieur Lesaulnier tient à remercier les membres de l'équipe qui collaborent à l'établissement du budget et au suivi des dépenses. Il précise que le travail se fait en temps réel ce qui développe la capacité de réaction et prévient tout dérapage budgétaire. Le bureau du Conseil d'administration est ainsi informé régulièrement en cours d'année de la situation budgétaire.

Les relations financières avec les autorités de tutelles sont très proches et très fluides et Monsieur Lesaulnier tient à leur exprimer toute sa reconnaissance pour la qualité constructive de nos rapports à longueur d'année.

5- Cotisations

Nous constatons une légère inflexion de ce poste pour l'exercice 2014 et ce pour la seconde année consécutive. Le prochain appel de cotisation pour l'exercice 2015 comportera un rappel pour les adhérents non à jour de leur cotisation 2014.

Il est rappelé que ces cotisations permettent de couvrir une part des charges non prise en compte par nos financeurs et que nous devons maintenir les encaissements à leur niveau actuel, faute de quoi, un recours à nos fonds propres sera inévitable.

6- Délibération

Mme ANDREUX s'étonne du peu de cotisations des médecins traitants et se demande comment faire pour les mobiliser d'avantage.

Mme George rappelle que la décision de ne pas imposer de cotisation aux médecins traitants est ancienne prenant en compte leur façon de voir et donnant la priorité à leur engagement professionnel auprès de leurs patients. Cela ne reflète pas réellement leur implication avec le RGC.

Dr ABRAHAM ajoute que 90% des médecins généralistes travaillent avec le réseau, et les retours recueillis lors d'un audit réalisé par l'ARS Lorraine sont très bons concernant la perception du réseau.

Mme JURIN demande s'il y a des soucis d'impayés concernant les collectivités (souci qui a pu se produire avec les changements de gouvernance dans les différentes communes du Grand Nancy).

Elle précise également qu'il faut être attentif à ce que chaque ville se sente impliquée dans PAERPA car certaines ont l'impression que le dispositif n'est déployé que sur les communes les plus importantes de la CUGN comme Nancy ou Vandoeuvre.

L'idéal serait que le réseau Gérard Cuny soit présent lors d'une prochaine réunion organisée au Grand Nancy.

Mme ABRAHAM est ravie de cette proposition et elle est à la disposition de Mme JURIN.

M. LESAULNIER précise que la plupart des communes sont à jour de leur cotisation 2014.

Mme LI interroge sur le montant des produits présentés dans PERPA de 40 032 € alors que le montant engagé est de 50 032 €.

M. LESAULNIER explique la distinction qui est faite dans la présentation du budget entre l'investissement et le fonctionnement ; les frais liés aux travaux du réseau sont inscrits en investissement et font la différence observée.

Le conseil d'administration est invité à se prononcer sur l'approbation des comptes 2014 qui seront soumis au vote de l'Assemblée générale. Ils sont approuvés à l'unanimité.

Mme GEORGE invite le conseil d'administration à fixer le montant des cotisations de 2015. Le CA décide à l'unanimité de reconduire le montant de 2014.

6) Manifestation pour les 10 ans du réseau

Le programme en cours de finalisation est présenté. Les 10 ans du réseau seront célébrés le lundi 15 juin, de 9h30 à 17h30 dans les Grands Salons de l'Hôtel de ville de Nancy.

La thématique abordée tout au long de la journée sera : quand l'avancée en âge fragilise, doit-on prévenir ou compenser la perte d'autonomie ?

Mme ANDREUX regrette que les usagers ne soient pas représentés dans leur 3 composantes : les associations de malades et leur famille, les personnes porteuses d'un handicap et les retraités. Elle estime que le CISS Lorraine n'est pas légitime pour parler en leur nom d'autant que M. LAHALLE GRAVIER, Président, démissionne.

Mme GEORGE regrette l'absence ce soir de M. LAHALLE-GRAVIER, qui est obligé de diminuer ses activités pour cause de maladie. Nous restons en contact avec lui et il maintient l'engagement pris avant son problème de santé de préparer une intervention sur les attentes des usagers et des aidants familiaux.

Mme MANCIAUX abordera les questions éthiques de manière globale (hors cadre commission éthique).

M. BERNARD constate que le médico-social n'est pas représenté lors de la table ronde de l'après-midi, notamment pour aborder la compensation de la perte d'autonomie.

Pour Mme GEORGE le thème de la journée porte sur la prévention lors de la fragilisation en amont de la perte d'autonomie. Cependant, après échange il est proposé que M. BERNARD participe à la table ronde afin d'aborder l'intérêt de la prévention au sein du CLIC, notamment en tant que co-porteur de la CTA.

Mme JURIN : la présence du CPN aurait également pu être intéressante pour représenter les intervenants de la géronto-psy.

Mme ABRAHAM : le CPN, par son équipe de géronto-psychiatrie, n'intervient pas dans des actions de prévention dans son lien avec le réseau, mais plutôt dans des situations de crise et des accompagnements de maintien à domicile difficiles.

M. LESAULNIER : le budget prévisionnel de la manifestation s'élève à 9 700€, 150 à 200 personnes sont attendues.

Une part du budget qui avait été initialement accordé par l'ARS Lorraine au titre de l'accompagnement juridique de la fusion des réseaux au sein du RTGN (2011-2012) n'a pas été entièrement dépensée donc une demande de prise en charge pour financer la manifestation sera effectuée dans ce sens à l'ARS.

7) Assemblée Générale 2015

Du fait des 10 ans du réseau, l'Assemblée Générale est reportée en septembre 2015 et la date du **lundi 21 septembre** est retenue.

Ainsi, l'AG aura lieu au **CPN de Laxou sous réserve d'acceptation à 18h00, elle sera précédée d'un Conseil d'Administration à 17h00.**

Aucune autre question n'étant posée et l'ordre du jour étant terminé, Madame GEORGE, Présidente, remercie les participants et lève la séance.

Fait à Nancy le, 19 mai 2015

La Présidente
Madame le Docteur GEORGE

Le Trésorier
Monsieur Eric LESAULNIER